

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 38 (1902)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

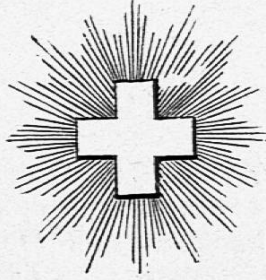
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La sténographie à l'école primaire. — Encore l'enseignement de la sténographie. — Leçon pratique d'humanité. — Ecole nouvelle. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Valais. France. Allemagne. — Bibliographie. — Variétés. — PARTIE PRATIQUE : Sujets donnés aux examens du brevet de capacité, à Lausanne, en 1901. — Dictées. — Arithmétique : le nombre 9. — Rapport sur le cours pédagogique de Porrentruy (fin).*

LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Je ne puis laisser passer sans réponse la demande que se pose M. le Dr Boubier, en terminant son intéressante communication sur la sténographie, publiée dans *l'Éducateur* du 2 novembre dernier¹. Bien qu'un peu tardive, on pourra reconnaître que cette réponse n'en a pas moins sa raison d'être.

Il s'agit de la possibilité de l'introduction de l'enseignement de cette branche à l'école primaire.

La chose, dit-il, a été essayée déjà, avec succès, dans d'autres pays, je ne sais si elle l'a été en Suisse romande, mais je serais satisfait si cette expérience, comme je me plais à l'appeler, était reprise par quelques-uns de mes collègues de l'enseignement primaire.

L'invitation est assez directe et je me fais un devoir de l'accepter. Au reste, je tiens à dire également que j'aurais depuis longtemps exposé, aux nombreux lecteurs de *l'Éducateur*, l'enseignement que je donne depuis un certain nombre d'années déjà si, je l'avoue sans ambages, je n'avais craint de les importuner ; car, il n'y a pas à en douter, — et cela est des plus regrettables, — bien peu d'entre eux sont au courant des questions sténographiques. Or, ces questions sont toujours très difficiles à traiter auprès d'un public plus ou moins profane en la matière ; et il ne fallait rien moins que l'article de M. Boubier pour m'enhardir à prendre la plume.

J'ai commencé mes études sténographiques tout à fait seul, en 1886 et, depuis cette date, je n'ai jamais cessé d'employer cette écriture pour tous mes travaux

¹ Voir *Educateur* de 1901, page 659.

personnels ; mais ce n'est que dix ans plus tard, en 1896, que je me suis mis à enseigner l'art des notes rapides à quelques-uns de mes élèves de l'école primaire, en dehors des heures de classe. Le moyen de le faire autrement ! bridés que nous sommes, non seulement par le programme et les horaires des leçons, mais par des règlements et des instructions de toutes sortes qui ne rappellent pas de très loin ceux de l'organisation militaire.

Dès 1898, sous les auspices de l'Union sténographique suisse, des cours réguliers furent institués. En ce moment, j'ai quarante-deux élèves venant de diverses classes primaires, lesquels suivront, comme ceux qui les ont précédés, trois cours superposés de quinze leçons chacun (*sténographie scolaire ; sténographie commerciale ; sténographie professionnelle*). Après ces quarante-cinq leçons d'une heure, les élèves possèdent la théorie complète de la sténographie ; et, dès lors, ils sont absolument armés pour devenir de véritables sténographes, ce n'est plus, pour eux, qu'une question de temps ; disons mieux, une question de pratique, c'est-à-dire de persévérance et de volonté.

Au reste, l'expérience a été faite pleine et entière et les résultats obtenus sont si probants, si indiscutables, que bien mal venus seraient ceux qui voudraient tenter de les mettre en doute. Ces résultats, je les ai fournis à maintes reprises, d'une manière toute pratique, avec mes élèves, dans des conférences que j'ai données à Lausanne, à Genève, à St-Imier, au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

En sténographie, comme dans beaucoup d'autres branches du programme, on s'est trop longtemps perdu dans ces vagues théories, souvent séduisantes, qui ne résistent pas aux épreuves pratiques. Quant à moi, j'ai toujours pensé que *l'écriture du XX^{me} siècle*, suivant l'expression de Victor Hugo, s'imposait d'elle-même, de par sa valeur, par des faits, par des résultats pratiques, produits publiquement et contrôlés de visu. Aujourd'hui, en ce qui concerne ce sujet quelque peu spécial, — malheureusement spécial, — je puis bien dire que c'est « l'occasion qui fait le larron », mais, d'une manière générale, je discute peu et j'écris moins encore. Il ne sert de rien de beaucoup parler, il faut prouver, il faut surtout produire des résultats.

Je n'ai aucune crainte sur le succès final de l'enseignement de la sténographie dans les écoles primaires supérieures et les écoles secondaires ; car ce qui a déjà été obtenu jusqu'ici dépasse de beaucoup les plus optimistes attentes.

Je n'en veux pour preuve que les faits suivants :

Parmi les premiers élèves que j'ai formés, un est dans une maison de commerce près de Milan, il se sert journallement de la sténographie pour la prise de la correspondance qui lui est dictée ; il a également appliqué son système à l'italien ; un second, établi au Mexique, nous écrivait le mois dernier que sa sténographie lui était absolument indispensable, il le dit en termes suffisamment expressifs : « Aujourd'hui, je comprends l'importance de la sténographie, vu que, partout, il en faut et que le travail de prendre des notes par le moyen commun est passé d'âge et devient une scie. Partout, il faut connaître la sténographie, non seulement pour le français mais aussi pour l'anglais et l'espagnol » ; un troisième est arrivé à se servir de son système aussi bien pour la langue allemande que pour la langue française. Tous ses cours allemands, une douzaine au moins, sur des matières assez ardues (*droit, économie politique, histoire du commerce, etc.*) sont pris en sténographie. Il m'écrivait de St-Gall, en date du 20 mai 1901 :

« ... Quant aux cours eux-mêmes, ce sont de véritables conférences ; le professeur parle pendant une heure ou plutôt trois quarts d'heure, déduction faite du quart d'heure académique, sans discontinuer et sans se préoccuper des élèves ; comme nous n'avons plus de cours écrits et autographiés, nous sommes obligés de prendre des notes et d'en prendre le plus possible. C'est ici, vous pouvez le croire, que je puis employer la sténographie ; jamais je n'ai été aussi content que maintenant de l'avoir apprise et surtout de l'avoir appliquée à l'allemand ; sans la sténographie,

j'en serais réduit à n'avoir pour cours que des notes décousues et incomplètes, les fruits de l'enseignement seraient ainsi presque complètement perdus et il me serait impossible, ou du moins très difficile, de me préparer consciencieusement pour l'examen qui a lieu à la fin de la deuxième année d'études. » C'est ce dernier élève qui, à moins de seize ans, — j'admets que le fait est exceptionnel, mais il prouve d'autant mieux en faveur du système que nous pratiquons, — sténographiait les débats du Grand Conseil neuchâtelois, pour un quotidien et la Chancellerie d'Etat, sur la prise en considération du projet de Code scolaire. Voici deux ans qu'il accompagne à Berlin, à titre de sténographe, le correspondant de *La Semaine médicale de Paris* aux congrès annuels de la Société allemande de chirurgie. Il vient d'être appelé, à peine âgé de dix-sept ans, à donner un cours de sténographie à l'Institut Schmidt, de St-Gall, établissement connu du monde entier, qui hésite un peu moins que nos établissements officiels à entrer dans la voie du véritable progrès. Mais, laissons là ces considérations et ces exemples que nous ne serions pas embarrassé de multiplier et revenons à notre sujet.

Je ne veux pas reprendre en détail la méthode à suivre pour ce nouvel enseignement. M. Boubier l'a excellemment exposé, et, de tous points, je suis d'accord avec lui. En revanche, qu'il me soit permis de reproduire ici quelques extraits d'un travail d'assez longue haleine sur *La vulgarisation de la sténographie en Suisse* que j'ai eu l'honneur de lire au Congrès international de sténographie, tenu à Paris, en août 1900. Ces lignes me paraissent résumer la question :

« ... La sténographie peut servir à tous les usages de l'écriture usuelle ; mais, à cause de sa *rapidité* et plus encore de son caractère *phonétique*, elle se prête, en outre, à de multiples emplois. Je me bornerai à résumer ces différents points.

Dans le domaine de l'instruction primaire, la sténographie a pour effet :

1^o De répondre au besoin de logique de l'enfant ; car, à son langage, dont le principal caractère est la simplicité, doit correspondre une écriture aussi simple que possible. Il n'en est pas de meilleure ni de plus facile que la sténographie.

2^o De contribuer à la culture rationnelle et harmonique des deux premiers sens de l'enfance, *l'ouïe* et la *vue* ; à la culture de l'ouïe par l'étude du son, base de tout langage ; à celle de la vue par l'emploi des formes les plus simples qui soient dans la nature, les premières auxquelles accourt l'enfant.

3^o De faciliter l'étude de la langue, en particulier celle de la *lecture* et de l'*orthographe*.

4^o De gagner — et c'est pour nous la chose principale — beaucoup de *temps*, cette étoffe, comme l'a dit Franklin, dont la vie est faite et dont personne ne saurait se tailler une trop forte mesure.

Ce temps sera utilement employé à l'acquisition d'autres connaissances.

Ajoutez à cela qu'il n'y a pas d'étude plus attrayante pour l'enfant, de gymnastique de l'esprit plus intelligente, celle qui contribuera le mieux à lui donner ce qui manque le plus à notre siècle fiévreux : *le sang-froid*.

... Ceux qui suivent de près les divers mouvements de l'opinion publique peuvent, au point de vue scolaire, distinguer deux besoins qui se manifestent plus impérieusement que tout autre. Le peuple réclame plus de simplification dans les programmes ; moins de temps pour les études. Et il arrivera facilement ceci : On accordera moins de temps aux études, mais, malheureusement, on ne simplifiera pas les programmes ; ce jour-là, la cause de la sténographie sera gagnée, elle s'imposera comme une nécessité. C'est pourquoi ils sont bien inspirés, dans leur propre intérêt, les gouvernements qui ne craignent pas de travailler à l'introduction de cette nouvelle branche d'étude ; le jour viendra où certaines autorités regretteront de ne pas avoir écouté à temps la voix autorisée des besoins de l'heure présente.

Mais, ne l'oublions pas — et nous ne saurions assez insister sur ce point — nous ne sommes plus en 1786, au temps où Samuel Taylor enseignait l'art abrégé.

viatif aux étudiants de l'université d'Oxford, là sténographie est avant tout une étude destinée à la jeunesse, voire même à la prime jeunesse ; sa place est dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire, et nous ne la cherchons jamais ailleurs. Ainsi comprise, la science sténographique est appelée à un grand avenir, l'université en recueillera les meilleurs fruits. »

S'il est un ministre de l'Instruction publique dont le nom est loin d'être oublié en France, c'est bien Paul Bert ; il n'est peut-être pas superflu de rappeler de lui cette parole trop peu connue :

« La sténographie n'est pas encore entrée dans le domaine de l'enseignement, et c'est un grand tort, car elle représente tout bonnement la valeur *d'une bonne heure par jour* que vous donneriez aux enfants. »

Il existe plusieurs systèmes de sténographie, tous profondément différents les uns des autres. M. Boubier pratique le système Duployé et nous préconisons le système Aimé Paris. C'est celui d'un homme de génie que le fameux critique Francisque Sarcey a dépeint comme suit :

« Aimé Paris est un des hommes les plus extraordinaires que j'aie jamais connus. Il n'y a point, dans l'ordre de l'éducation, de problème auquel, s'y étant appliqué, il n'ait trouvé des solutions nouvelles et ingénieuses. Son système de sténographie est un de ses plus beaux titres de gloire. »

En terminant, nous formons le vœu que les prochains Congrès scolaires reprennent cette importante question de la sténographie ; car si, comme le dit M. le Dr Boubier, la propagation de l'art abrégé a fait, dans le cours de ces dernières années, des progrès considérables, il est peut-être temps de s'occuper de cette science intéressante un peu plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici. La sténographie mérite certainement qu'on attire sur elle l'attention des pouvoirs publics, et cette tâche, personne ne le contestera non plus, appartient au corps enseignant ; ce dernier a donc pour devoir d'étudier la question, c'est-à-dire, disons le mot, d'étudier la sténographie. Que Mesdames et Messieurs mes collègues ne se récrient pas trop ; presque tous, ils ont eu, un jour, envie d'apprendre la sténographie, et Guizot n'a-t-il pas dit excellemment : « Le temps ne manque presque jamais pour les choses dont on a bien envie. »

En matière de pédagogie, il me paraît que, depuis un certain nombre d'années, nous marchons trop sur place ; nous ne sommes plus assez nous-mêmes, nous copions trop à droite et à gauche. Autrefois, au temps de Pestalozzi et du Père Girard, on venait chez nous ; maintenant, c'est plutôt nous qui allons ailleurs. Il est temps, tout en restant éclectiques ; que nous nous ressaisissions un peu pour vivre de notre propre vie et que nous fassions notre possible pour ne pas toujours reprendre des problèmes ou des questions qui n'ont souvent que l'apparence de la nouveauté, le moment est venu de faire mentir le proverbe qui dit : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.*

CH.-AD. BARBIER.

P.-S. — Je suis le premier à reconnaître que l'article ci-dessus est très imparfait, mais nos aimables lecteurs me pardonneront si je leur dis, en toute franchise, qu'il y a certains détails, certains renseignements importants même qui ne peuvent être donnés dans un journal comme celui-ci, ils ne sont à leur place que dans des journaux sténographiques. Si, toutefois, cet article venait à exciter quelque curiosité, je suis prêt à donner de plus amples renseignements aux personnes qui voudraient bien m'honorer d'une demande quelconque à l'adresse suivante : M. Ch.-Ad. Barbier, instituteur, Montbrillant, 7, La Chaux-de-Fonds.

Encore l'enseignement de la sténographie à l'école primaire.

Cette question n'a pas encore bien passionné le monde pédagogique. Et la cause ? Elle est bien simple : Bon nombre d'instituteurs considèrent l'introduction de la sténographie à l'école primaire comme une utopie. Discutez avec eux. Ils vous regardent d'un air de pitié en souriant moqueusement. Souriez, Messieurs les adversaires de la sténographie à l'école ; souriez, Messieurs les partisans de la routine. Cette idée fait son petit chemin et nous voyons le jour, peu éloigné peut-être, où nos écoliers remplaceront, en partie, leur affreuse écriture usuelle, toute difformée et si compliquée, par les signes simples et logiques de la sténographie.

Nous ne sommes pas optimiste et nous pensons bien que les progrès d'une telle idée ne se feront pas à pas de géant. Ce serait contraire, du reste, à nos habitudes conservatrices. Mais nous ne pouvons croire que l'encouragement donné aux instituteurs français par Paul Bert n'ait pas son contre-coup en Suisse romande. Paul Bert affirmait, en 1889, que la sténographie ferait gagner une heure par jour aux élèves.

Personne ne l'a contredit jusqu'à présent.

Mais passons. Nous avons hâte, après ces considérations que nous nous permettrons de développer un jour, d'en venir au rapport dernièrement paru et présenté à l'assemblée générale de la Fédération sténographique de la Suisse romande, le 21 avril dernier, à Genève, par M. Maurice Boubier. La cause de l'introduction de la sténographie dans les écoles primaires y est traitée avec beaucoup de compétence, de clarté et d'impartialité. Il faudrait plusieurs pages du journal pour rendre compte d'une manière complète de cet ouvrage qui certainement ne passera pas inaperçu dans le corps enseignant romand et au sein de nos autorités scolaires.

Et tout d'abord, constatons que, dans ce domaine, nous sommes devancés par nos voisins et spécialement par les Français.

C'est au Congrès sténographique de 1889 que la question de l'enseignement de la sténographie dans les écoles secondaires et primaires fut soulevée. Les congressistes se prononcèrent pour un enseignement facultatif à l'école primaire et obligatoire à l'école secondaire. Depuis, les choses ont marché et, en 1900, au septième Congrès de sténographie, tenu à Paris, sur un rapport présenté par M. Guénin, sténographe-réviseur au sénat français, il fut décidé que des démarches seraient faites pour demander l'introduction d'un enseignement obligatoire de la sténographie dans les écoles primaires. Il est heureux de constater aujourd'hui que bon nombre d'instituteurs en France sont favorables à cet enseignement. Ils n'ont plus besoin, du reste, de se cacher de supérieurs hostiles pour apprendre à leurs écoliers une écriture destinée à alléger les fatigues de la dictée orale. Bien plus : plusieurs inspecteurs encouragent leurs subordonnés à entrer dans le mouvement.

« J'engage les maîtres de mon arrondissement, écrivait M. Monget, inspecteur primaire de la Seine, à introduire l'étude de la sténographie dans leur enseignement parce que j'ai reconnu qu'elle rend de réels services. Employée judicieusement, la sténographie épargne des fatigues aux instituteurs et leur procure plus de temps pour les petits, trop souvent négligés dans les écoles. Elle oblige les élèves à réfléchir sur l'orthographe usuelle des mots. » Que nous sommes loin, chez nous, de tels encouragements !

Dans le premier chapitre de sa brochure, M. Boubier fait l'historique de la question et montre que, depuis longtemps, des hommes de progrès s'en occupent. Puis il passe en revue les diverses applications qu'on pourrait faire de la sténographie dans nos écoles et réfute le reproche qu'on a presque toujours adressé à la sténographie : celui de surcharger les programmes. Erreur. L'étude de l'art abrégatif faite (elle est très courte), l'instituteur verrait avec surprise les leçons,

quelquefois si pénibles, devenir plus attrayantes, plus intéressantes même. Il parlerait moins, s'occuperait de chacun de ses écoliers parce qu'il en aurait le temps, et ceux-ci travailleraient davantage, ce qui, malheureusement, n'est pas dans l'esprit du jour.

Nous recommandons beaucoup la lecture du rapport de M. Boubier à tous les instituteurs de la Suisse romande et spécialement à nos autorités scolaires ; elles ne voudront pas, nous en sommes certain, perdre de vue ce nouvel élément d'instruction et de progrès. Ne nous laissons pas trop distancer par nos voisins, nous serions alors obligés de regagner le temps perdu par un travail trop hâtif et peu sérieux. En terminant, nous émettrons un vœu : c'est que la brochure de M. Boubier soit envoyée à tous les instituteurs romands.

EMILE BLANC.

Leçon pratique d'humanité.

L'*Educateur* du 15 février dit quelques mots d'un appel adressé à ses collègues du monde entier par un instituteur jurassien, M. Riat, à Vendlincourt (Porrentruy). Cet appel mérite, certes, qu'on s'y arrête ; il demande que le corps enseignant de tous les pays civilisés des deux hémisphères organisent un vaste pétitionnement demandant le règlement par l'arbitrage de la guerre sud-africaine.

M. Riat, qui est animé des plus nobles sentiments, pense que l'idée de la paix fera un pas énorme en avant du fait de la clameur immense, irrésistible de trois cents millions d'êtres humains conscients, d'hommes et de femmes civilisés, demandant pitié, charité, justice et paix.

« Nous seuls, dit notre collègue, les instituteurs du monde entier, sommes placés dans des conditions qui nous permettent de procéder à cette grande consultation de la conscience de l'humanité ; nous pouvons entreprendre et mener à bonne fin un pétitionnement universel ; il y a des instituteurs dans les localités les plus reculées du monde civilisé ; ils organiseront des réunions populaires, feront des conférences, recueilleront eux-mêmes les signatures de maison en maison et n'oublieront personne. »

Cette généreuse initiative, ne dût-elle même avoir aucun résultat pratique pour la cessation des hostilités dans le sud de l'Afrique, il n'en est pas moins vrai qu'elle aurait un immense retentissement et qu'elle serait tout à l'honneur du corps enseignant. Il nous appartient de répandre parmi le peuple les grandes idées d'humanité, de solidarité entre nations, et jamais plus belle occasion ne se présentera pour nous de faire une bonne action, tout en donnant à tous les peuples une excellente leçon pratique d'instruction civique.

Que les adhésions affluent chez notre courageux collègue de toutes les localités de la Suisse romande et mettons-nous hardiment à l'œuvre. On ne se repent jamais d'avoir contribué, pour une part, si modeste soit-elle, à la réalisation d'une noble et belle idée.

Ecole nouvelle. — Après Bedales et Abbotshome, l'Ecole des Roches et Haubinda, voici une nouvelle institution, l'Ecole de l'Isle-de-France, à Liancourt (Oise), qui se propose d'assurer aux élèves une culture intellectuelle comparable à celle que les jeunes gens acquièrent dans les autres établissements d'enseignement secondaire, mais en même temps de donner à la formation du caractère et à l'éducation physique la part plus grande réclamée si vivement de nos jours par tous ceux qui ont traité cette question de l'éducation de la jeunesse.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Délégués de district. — Les délégués de district de la *Société pédagogique vaudoise* sont convoqués pour le samedi 22 février prochain, à 10 heures du matin, à l'École normale, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Comité sur son activité pendant l'année écoulée.
2. Rapport financier.
3. Fixation de la cotisation annuelle.
4. Rapport de la Commission des comptes de la caisse de secours.
5. Choix de sujets à mettre à l'étude.
6. Mode de présentation des membres du Comité.
7. Gratuité des fournitures pour l'enseignement des travaux à l'aiguille.
(Proposition de la conf. de Cossonay.)
8. Nomination de la Commission des comptes de la caisse de secours.
9. Nomination de la Commission des comptes de l'exercice 1899 à 1902.
10. Propositions individuelles.

Nous donnerons un compte rendu détaillé de cette réunion. Le même jour, à 4 heures du soir, aura lieu la séance de clôture du congrès. ERNEST SAVARY.

JURA BERNOIS. — Commissions de l'Etat. — Par suite de la démission de M. G. Schaller, la commission jurassienne des moyens d'enseignement a été complétée par M. Marcel Marchand, directeur de l'École normale de Porrentruy, et la commission du brevet primaire, par M. Jos.-Nic. César, professeur à l'École cantonale. H. GOBAT.

BERNE. — La *Feuille scolaire officielle* du canton de Berne publie un avis concernant la préparation du personnel enseignant primaire. La Direction de l'Instruction publique a l'intention d'organiser une nouvelle formation des instituteurs. Les candidats à l'enseignement primaire qui préféreraient acquérir la culture générale dans un gymnase plutôt qu'à l'École normale de Hofwyl et passer ensuite un an dans une École normale supérieure sont priés de s'inscrire au Bureau de la Direction. Ceux qui préféreraient ce mode de préparation auraient à fréquenter les classes d'un gymnase jusqu'à 18 ans révolus et seraient admis, sur présentation d'un certificat de sortie, sans examen, dans cette École normale supérieure, qui est à créer. Ils auraient des bourses qui pourraient ascender jusqu'à 600 f. l'an.

Tout cela est fort bien et l'on ne peut qu'applaudir aux efforts de ceux qui cherchent à donner à l'instituteur la même culture générale qu'à ceux qui embrasseront plus tard une carrière libérale. Il est, toutefois, permis de se demander si un jeune homme qui aura fait toutes ses classes du gymnase et aura en poche son diplôme de bachelier se vouera réellement à la carrière de l'enseignement primaire avec 1000 à 1200 francs de traitement par an. *It is the question.*

VALAIS. — On nous écrit :

Il m'a été donné dernièrement de visiter l'École indépendante de Bagnes. Les lecteurs de l'*Educateur* n'ignorent pas que cette institution a été créée par un groupe de citoyens intelligents, ayant beaucoup d'indépendance de caractère et ne craignant pas de faire des sacrifices matériels pour assurer à leurs enfants un enseignement conforme à leurs aspirations. Ils désiraient surtout une répartition sage et pédagogique des heures d'enseignement consacrées aux différentes branches du programme.

L'école en question est composée d'une quarantaine d'enfants des deux sexes et de tout âge, sous la direction de M. Alphonse Michaud, secondé par un de ses anciens élèves, jeune homme intelligent et de bonne volonté, M. Perraudin. La discipline est bonne. M. Michaud a réussi, jusqu'à ce jour, à proscrire les puni-

tions et les récompenses dans sa classe, fait assez rare, je crois. La satisfaction intérieure du devoir accompli et l'approbation du maître doivent être, selon lui, un moyen d'émulation suffisant. Il faut, pour en arriver là, une rare dose de bon vouloir de part et d'autre. M. Michaud a une manière toute paternelle de diriger ses élèves ; elle lui réussit.

Les parents, assumant toutes les dépenses : traitement du personnel enseignant, location de la salle d'école, achat et entretien du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement, ne peuvent faire tout à la fois ; ils sont pleins de bonne volonté et améliorent progressivement la situation. S'il se trouvait, quelque part, une bonne fée pouvant, au moyen de sa baguette magique, transformer, dans le sens indiqué (amélioration du matériel de classe) cet intérieur scolaire, elle rendrait un signalé service à l'instruction populaire et s'assurera la reconnaissance de toute une génération de Bagnards.

FRANCE. -- La question de la préparation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire est à l'ordre du jour dans les pays de langue française. A la séance solennelle de rentrée des Facultés de l'Université de Lyon, M. le recteur Compayré s'est exprimé sur ce point en ces termes :

« Nous attendons beaucoup aussi d'une nouveauté, l'institution d'un « Diplôme d'études supérieures pédagogiques », accessible aux étrangers comme aux Français, et destiné à compléter la compétence professionnelle, soit des instituteurs primaires, soit des professeurs et répétiteurs de l'enseignement secondaire. Au moment où on peut s'attendre à voir la grande enquête parlementaire de ces dernières années aboutir à une réforme profonde des lycées et des collèges, il est de plus en plus nécessaire de procurer à ceux qui ont l'ambition de devenir de vrais éducateurs de la jeunesse autre chose que le savoir spécial qui correspond à l'enseignement dont ils seront chargés : je veux dire la connaissance et la pratique des principes et des méthodes, l'aptitude pédagogique, sans laquelle l'homme le plus instruit peut bien n'être qu'un médiocre professeur. Les études qu'exigera le *diplôme nouveau* seront précieuses pour assurer le succès dans la carrière du professorat, et j'ajoute que l'administration en tiendra compte pour fixer ses choix et ses propositions d'avancement. »

Examens pour le brevet primaire. — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a adopté récemment l'arrêt suivant, qui malgré son air inoffensif tend à diminuer l'importance des fautes d'orthographe dans les examens pour le brevet primaire.

« A la dictée orthographique on ajoutera : « Des questions (5 au maximum) relatives à l'intelligence du texte (définition du sens d'un mot, d'une expression ou d'une phrase, analyse d'un mot ou d'une proposition). Il est accordé aux candidats une demie heure pour revoir la dictée et pour répondre par écrit aux questions posées. Chacune des deux parties de l'épreuve sera cotée de 0 à 10. »

A.-P. D.

ALLEMAGNE. — L'Université de Berlin compte un total de 6857 étudiants pour le semestre d'hiver. La population d'une petite ville!

— L'association des instituteurs allemands comptait, à la fin de l'année 1901, 84 922 membres. Elle existe depuis trente ans.

— On annonce la mort du professeur Pappenheim, le fervent disciple de Fröbel, l'auteur de *F. Fröbels Kindergarten* et de *Grundriss der Kleinkinder- und Kindergartenpädagogik Fr. Fröbels*. Il publiait un périodique bien connu, *Der Kindergarten*.

Il n'est pas d'idole plus vénérable qu'un aïeul courbé sous le poids des années.
(PLATON.)

BIBLIOGRAPHIE

Shakespeare dans les pays de langue française. Quelques desiderata touchant l'étude, la publication, la traduction et la représentation des œuvres de Shakespeare dans les pays de langue française, par *Emile Redard*, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Communication présentée au Congrès d'histoire littéraire, dans sa séance tenue à Paris, le 26 juillet 1900, à la Sorbonne. Brochure extraite des mémoires de ce congrès. Prix 1 fr. Genève et Paris, éditeurs Georg et Fischbacher.

Le but de cette brochure est d'acclimater Shakespeare dans les pays de langue française. M. Redard entreprend ainsi pour les Français ce que Lessing, il y a bientôt cent cinquante ans, a entrepris pour le théâtre allemand. Mais la tâche de l'éloquent conférencier est plus délicate, car il est toujours difficile de vouloir proposer à l'admiration des Français un modèle étranger. Aussi M. Redard doit-il avant tout prouver à son auditoire que c'est à tort que les Allemands se réclament de Shakespeare comme d'un représentant du génie germanique. Shakespeare tient, selon lui, plus du Celto-romain que du Germain. Il prétend que ce ne serait pas une tâche très difficile de démontrer qu'il n'y a rien de spécifiquement allemand en Shakespeare, ou du moins que, parmi les diverses races occidentales de l'Europe, c'est encore Allemand qu'il serait le moins. Cette preuve, M. Redard ne l'a pas fournie, car on ne peut considérer comme une raison concluante la citation qu'il tire de *Hans Pöhl*, grand connaisseur de Shakespeare, paraît-il, et qui résume son appréciation sur le poète anglais en ces termes : *Shakespeare ne m'apparaît plus comme aussi foncièrement et originellement germanique dans son essence* que je le croyais jadis. Du reste, c'est, à mon avis, un jeu bien puéril que de s'acharner dans des démonstrations de ce genre. Il faudrait avant tout nous démontrer d'une façon tangible ce que l'on entend par *essence germanique*, or, les appréciations à ce sujet varient beaucoup et l'on ne tombe d'accord que lorsqu'on arrive à l'énumération des défauts qui semblent répugner le plus à l'un ou l'autre des deux peuples. C'est un peu le procédé de M. Redard, à qui je voudrais donner à méditer le dicton allemand résumant bien les tendances qui président à toutes les recherches de ce genre : *Der Wunsch ist der Vater des Gedankens*, ou pour me servir d'un mot heureux de César : *Quod homines facile id quod volunt credunt*.

Les faits donnent tort à la thèse de M. Redard. Shakespeare s'est acclimaté en Allemagne à une époque où des considérations nationales avaient peu de prise sur les esprits. Les Allemands en ont fait leur poète par l'enthousiasme avec lequel ils l'ont accueilli, par le culte qu'ils lui ont voué, par l'empire qu'ils lui ont laissé prendre sur leur théâtre. Faut-il en conclure que Shakespeare est absolument étranger au génie allemand ? Que le peuple allemand a eu tort de sentir en lui une affinité d'esprit et de caractère ? La nation allemande a fait Shakespeare sien par d'excellentes traductions auxquelles, jusqu'à nos jours, ont travaillé les meilleurs de ses écrivains, à ne citer que la récente traduction de ses œuvres faite par le concours de Fr. Dingelstedt, W. Jordan, Seeger, K. Simrock, H. Viehoff, Bodenstedt, Heyse, Wilbrandt.

Tout autre a été, de tout temps, l'attitude des Français à l'égard du plus puissant des poètes dramatiques. Ils l'ont trouvé étrange, défiant toutes les règles qu'ils s'étaient imposées, en un mot, il ne leur paraissait pas congénial. L'instinct, ici, nous semble un guide plus sûr que les déductions subtiles d'un littérateur, et, d'instinct, les Français ont repoussé Shakespeare comme étant un esprit d'une essence étrangère. Ce n'est pas que nous leur en fassions un reproche, ces sentiments les regardent seuls, et nous ne faisons que constater un fait. Il nous semble même que ce qui a déplu dans le *Cyrano* de Rostand — car nous l'avons entendu déclarer une pièce détestable au point de vue littéraire — ce sont précisément les quelques traits qui le rapprochent de Shakespeare.

Que l'on remette donc Shakespeare en honneur, qu'on le traduise, qu'on le joue, qu'on l'admire, tout cela est fort bien et nous sommes d'accord avec M. Redard, dans tout ce qu'il dit d'excellent du grand poète britannique. Mais que cela doive se faire en dépouillant Shakespeare et la nation allemande en même temps de ce qu'il nous a plu d'admirer en eux jusqu'ici, c'est ce qui nous paraît être, non pas la vérité, mais strictement du chauvinisme. C'est aussi, à notre avis, rabaisser l'esprit large et généreux des Français que d'avoir recours à des arguments de ce genre pour leur faire accepter quelque chose de beau et de bon. Il faut leur rendre cette justice, ils ont toujours su prendre le bien où ils l'ont trouvé. S'ils n'ont rien emprunté à Shakespeare, c'est qu'il ne leur paraissait pas incarner l'idéal artistique. Ils n'ont peut-être pas eu tort de s'en faire un à leur idée, conforme à leur langue et à leur génie. Sur cela, aucune argumentation ne les fera changer d'avis.

H. SCH.

Les *Beiträge zur Lehrerbildung und Lehrerfortbildung* publiés à Weimar par notre camarade d'études et ami, M. Karl Muthesius, contiennent deux travaux importants pour la Suisse.

C'est d'abord une étude sur les principes pédagogiques de Zwingli : *Ulrich Zwingli's Ideen zur Erziehung und Bildung im Zusammenhang mit seinen reformatorischen Tendenzen*, par Oscar Rückert.

Puis un travail d'un « Pestalozziforscher » : *Pestalozzi's Institut in Yferten*, von A. Israël. L'auteur a pu utiliser le journal de K.-J. Blochmann, qui fut maître à l'institut d'Yverdon, de 1809 à 1816 ; ce document important a été confié à M. Israël par le fils de K.-J. Blochmann, actuellement pasteur à Pirna. L'auteur a trouvé une seconde source dans les pages d'un journal allemand *Hermes*, où Théodore Schacht, qui fut collaborateur de Pestalozzi de 1810 à 1813, nous fait un tableau de la vie à l'Institut d'Yverdon. Dans sa biographie de l'éducateur zurichois, Morf n'a pas utilisé ces deux documents qui jettent un jour tout nouveau sur la période yverdonnoise de la vie de Pestalozzi.

L'École industrielle cantonale. *Notice historique.* Lausanne Payot et Cie, libraires-éditeurs. 1902.

Nous avons parcouru avec le plus vif intérêt cet ouvrage artistement illustré et muni d'une couverture du goût le plus exquis. Il retrace l'histoire de notre établissement cantonal d'instruction publique secondaire (ordre scientifique ou réel), des origines à nos jours. Les cinq périodes historiques principales sont assez inégalement traitées. On est, par exemple, surpris de voir que, dans la période 1869-1892, il n'est pas même fait mention de l'enseignement principal de l'école, celui des mathématiques, et des professeurs qui y représentaient cette discipline à cette époque, MM. Franel, Lacombe et Joly.

Cette réserve faite, nous nous empressons de dire tout le bien possible de la *Notice historique*, qui fera plaisir, sans parler des professeurs, à des milliers de parents et d'anciens élèves.

X.

VARIÉTÉ

Traitement des engelures par le céleri. — Une société horticole de France recommande le céleri comme une plante capable de guérir les engelures. Le remède est, en tout cas, simple et pour l'appliquer on procède comme suit :

On fait bouillir des épluchures de céleri dans de l'eau ; puis, une fois les épluchures cuites, on laisse refroidir jusqu'à ce que la main supporte la température de l'eau. On trempe alors les engelures dans ce bain de céleri pendant dix minutes, puis on les éponge et les maintient à l'abri de l'air. On renouvelle les bains deux à trois fois par jour suivant l'intensité du mal.

PARTIE PRATIQUE

Examens des aspirants au brevet de capacité pour l'instruction publique primaire dans le canton de Vaud.

Sujets donnés en 1901.

COMPOSITION

Aspirantes : **La chanson de l'aiguille.**

Aspirants : **Le respect des vieillards.**

DICTÉES

Aspirantes.

Venise traversée la nuit en gondole.

La gondole suivit d'abord un canal très large au bord duquel se dessinaient confusément des édifices obscurs, piqués de quelques fenêtres éclairées, et de quelques falots qui versaient des traînées de paillettes sur l'eau noire et vacillante; ensuite elle s'engagea à travers d'étroites rues d'eau, très compliquées dans leurs détours. L'orage, qui tirait à sa fin, illuminait encore le ciel de quelques lueurs livides qui nous trahissaient des perspectives profondes, des dentelures bizarres de palais inconnus. A chaque instant, l'on passait sous des ponts dont les deux bouts répondaient à une coupure lumineuse dans la masse compacte et sombre des maisons. A quelque angle, une veilleuse tremblait devant une madone; des cris singuliers et gutturaux retentissaient aux détours des canaux; un cercueil flottant, au bout duquel se penchait une ombre, filait rapidement à côté de nous. Une fenêtre basse, rasée de près, nous faisait entrevoir un intérieur étoilé d'une lampe ou d'un reflet, comme une eau forte de Rembrandt; des portes, dont le flot léchait le seuil, s'ouvraient à des figures emblématiques qui disparaissaient; des escaliers venaient baigner leurs marches au canal, et semblaient monter dans l'ombre vers des Babels mystérieuses; les poteaux bariolés où l'on attache les gondoles prenaient, devant les sombres façades, des attitudes de spectres.

THÉOPHILE GAUTIER.

Aspirants.

Les maisons sous le règne de Louis XV.

Le sceau distinctif de l'architecture qu'a inaugurée le règne de Louis XV, c'est l'art de la distribution des bâtiments. La France a le droit de s'enorgueillir de la gloire que lui a valu cette invention; avant ce temps, la magnificence et l'extérieur occupaient seul l'architecte. A l'instar des bâtiments que nous a légués l'antiquité, et de ceux de l'Italie que l'on s'était proposés pour modèles, les intérieurs étaient vastes et sans aucune commodité. C'étaient des salons à double étage, de spacieuses salles de compagnie, des salles de festin immenses, des galeries à perte de vue, des corridors sans nombre, des escaliers d'une longueur et d'une largeur démesurées. Toutes ces pièces étaient placées sans dégagements au bout les unes des autres; on était logé uniquement pour représenter, et l'on ignorait l'art de se loger commodément et pour soi.

Toutes ces dispositions agréables que l'on admire aujourd'hui dans nos hôtels modernes, qui dégagent nos appartements avec tant d'art, ces escaliers dérobés, toutes ces commodités recherchées qui rendent l'office des domestiques si aisé et qui font de nos demeures des séjours délicieux et enchantés, n'ont été inventées que de nos jours. Ce changement dans nos intérieurs a fait aussi substituer à la gravité des ornements dont on les avait surchargés, toutes sortes de décora-

tions de menuiserie, légères, pleines de goût, variées de mille et une façons. Quant aux plafonds, on les a revêtus de cette couche blanche, qui donne tant de grâce et de lumière, et on les a décorés de frises et d'ornements divers. Au lieu de ces tableaux et de ces énormes bas-reliefs que l'on avait cru utile de placer sur les cheminées, on a décoré ces cheminées de glaces, qui, par leur répétition avec celles qu'on leur a opposées, ont formé des tableaux mouvants qui ont agrandi les appartements, les ont animés, et leur ont donné un air de gaieté et de magnificence qu'ils n'avaient pas.

ARITHMÉTIQUE

Aspirantes.

1. Un agriculteur s'est engagé à fournir à un négociant 9294,75 l. d'huile de colza. Quelle étendue cet agriculteur devra-t-il ensemercer en colza, sachant que le litre d'huile de colza pèse 912 grammes, qu'un hectare de terrain ensemençé en colza donne 45,6 hl. de graine pesant 67,5 kg. à l'hectolitre et que la graine de colza donne les 0,36 de son poids d'huile? *Réponse : 7 ha., 65 a.*

2. Une personne voudrait se créer un capital qui placé à $4\frac{1}{2}\%$ lui rapporte f. 4,05 d'intérêt par jour pour chacun des 365 jours de l'année. Pour se procurer ce capital, elle entreprend un commerce de bois et coke. Sur chaque moule de bois elle gagne f. 3,60 et sur chaque quintal de coke elle gagne f. 2. Sachant qu'elle a vendu 34,7 fois plus de quintaux de coke que de moules de bois, combien a-t-elle vendu de moules de bois et de quintaux de coke?

Réponse ; 450 moules de bois et 15 615 q. de coke.

3. Répartir entre 3 ouvriers une gratification de f. 368,10 proportionnellement à leurs heures de travail pendant une semaine. Le premier ouvrier a travaillé $4\frac{1}{2}$ jours et $8\frac{1}{3}$ heures par jour, le second $5\frac{1}{4}$ jours et 8 heures par jour, le troisième 6 jours et $7\frac{1}{5}$ heures par jour. Que reviendra-t-il à chaque ouvrier ?

Réponse ; f. 112,50 ; f. 126 ; f. 129,60.

Aspirants.

1. Une vigne a la forme d'un trapèze dont les bases valent 167,8 m. et 53,4 m. ; la hauteur est les $\frac{4}{9}$ de la $\frac{1}{2}$ somme des bases. On échange cette vigne contre une autre vigne carrée de même surface. Comme la deuxième vigne a une valeur plus grande que la première, on paye la différence en donnant 5 actions de la Banque cantonale vaudoise, au cours de 715, et f. 553,44 en espèces. On demande le côté de la deuxième vigne, et combien elle vaut par are de plus que la première ?

Réponses : 74,4 m. ; 87,50 f.

2. J'ai acheté un certain nombre de mètres de drap et 3 m. de toile de moins que de drap. Le mètre de drap me coûte 2 fois le nombre de mètres de toile, et le mètre de toile me coûte le $\frac{1}{6}$ du nombre de mètres de drap. La dépense totale s'est élevée à 117 f. Combien ai-je acheté de mètres de chaque espèce ?

Réponses : 9 m. de drap, 6 m. de toile.

3. Une personne emprunte 58 240 f. qu'elle s'engage à rembourser au moyen de 25 annuités. Le taux étant à $4\frac{1}{2}\%$. On demande le montant de l'annuité ?

Réponse : 3927,20 f.

DICTÉES

La petite souris.

Une petite souris, sortant de son trou, vit une brique suspendue. — Hé! hé! dit-elle, voilà une attrape! qu'ils sont malins les hommes! ils placent sous une grosse brique trois petites réglottes, à l'une desquelles ils attachent un peu de lard fumé, et ils nomment cette belle invention une souricière. Mais nous autres, petites souris, nous sommes plus fines : nous savons fort bien que, si on se laisse

aller à manger de ce lard, pouff! la pierre tombe et écrase la petite gourmande. Non, non, votre malice m'est connue, et je me passerai bien de toucher au lard... Mais le flairer d'un peu loin ne peut pas me nuire, cela ne fera pas tomber la pierre.

Elle approcha, puis de plus près flaira le lard, et le heurta enfin si bien du nez que, pouff! la pierre tomba et écrasa la gourmande!

(EUG. M.)

X...

Le lièvre en hiver.

Le lièvre trouve difficilement sa nourriture en hiver. Il n'est pas exigeant. Le vent balaie la neige de quelque arête, qu'il met à découvert. Aussitôt tous les lièvres du voisinage s'y rendent pour brouter. L'herbe y est flétrie et coriace, mais on vit de peu. Une autre ressource, la plus précieuse, est dans ces amas de foin que l'homme entasse soigneusement autour d'une longue perche. Il s'y fait un nid bien douillet. Il s'y blottit, il s'y enfonce, il s'y fait des galeries bien chaudes, au fond desquelles il a toujours le gîte et le couvert. Ce sont les seuls terriers que connaisse le lièvre. Quand le temps est mauvais, il y passe la journée à rêver et à faire bonne chère. Quand le temps est beau, il fait de longues courses sur la neige, dont toutes les paillettes scintillent, et il ne rentre que le soir. Le souper est toujours prêt.

EUG. M.

(EUG. RAMBERT : *La marmotte au collier.*)

Devoirs : Mettre cette dictée à la première personne du singulier du présent de l'indicatif.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Le nombre 9.

Pour donner de ce nombre une idée exacte sous une forme attrayante, nous ne connaissons pas de moyen plus efficace que le *jeu de quilles*. Bien dirigé, dans un local de gymnastique ou sur le préau de l'école, il permet de faire voir toutes les combinaisons possibles de ce nouveau nombre. On peut, par exemple, grouper les élèves sur deux rangs face à face. L'un des groupes indique le nombre de quilles tombées, l'autre celui des quilles debout. Les joueurs fonctionnent à tour de rôle.

En classe, il faut reprendre l'exercice méthodiquement, en se servant d'objets distribués aux élèves : les boutons blancs de porcelaine sont très commodes. L'enfant les dispose devant lui sur deux lignes :



ou bien sur trois comme dans le jeu de quilles :



Un crayon sert de ligne de séparation. L'élève dira d'abord :

$$8 + 1 = 9 \quad 7 + 2 = 9 \quad 6 + 3 = 9 \quad \text{etc.}$$

$$\text{puis : } 9 = 1 + 8 \quad 9 = 2 + 7 \quad 9 = 3 + 6 \quad \text{etc.}$$

$$\text{enfin : } 9 - 1 = 8 \quad 9 - 8 = 1 \quad 9 - 2 = 7 \quad 9 - 7 = 2 \quad \text{etc.}$$

Les *exercices écrits* peuvent être semblables à ceux que nous avons donnés précédemment pour *huit*. Les élèves seront aussi invités à dessiner sur l'ardoise les figures ci-dessus ou à combiner neuf points de toutes façons, mais en recherchant de préférence les formes symétriques.

Questions orales.

1. Paul a reçu de sa mère neuf noix; s'il en donne quatre à son ami Jules, combien lui en reste-t-il ?
2. Marthe aura neuf ans l'année prochaine. Quel est son âge actuel ?
3. Louis entre en classe à 9 heures; il se lève deux heures auparavant. Quand se lève-t-il ?
4. Notre escalier a neuf marches; combien en doit-on franchir encore à partir de la sixième ?
5. Dans la leçon d'écriture, un élève trace le même mot dans trois lignes. Combien lui faut-il de lignes pour écrire trois mots différents ?
6. Un ouvrier qui travaille neuf heures par jour en a déjà fait cinq; combien doit-il encore travailler d'heures dans la même journée ?
7. Répartissez neuf francs entre trois personnes, de manière que la première ait un franc de plus que la deuxième, et celle-ci un franc de plus que la troisième.

U. B.

Rapport sur le Cours de Porrentruy du 12 au 22 août 1901.

(Fin.)

Le cours de chant, donné par M. Chappuis, nous a valu une série de leçons intéressantes et profitables. Dans la première séance, maître et auditeurs ont examiné l'exposé de la méthode, présentée simplement et clairement au commencement du manuel. Vouloir analyser cette méthode serait répéter les bons enseignements, les précieuses directions émises par le professeur.

Nous ne pourrions le faire, mais nous nous permettons de conseiller à tous l'étude sérieuse et approfondie de ces principes, pour en faire ensuite une judicieuse application. La méthode de chant Chappuis, telle que nous avons eu le privilège d'apprendre à la connaître au cours, est devenue notre méthode, parce que nous l'aimons et l'apprécions, et nous avons la certitude qu'elle sera pour chacun une source de satisfaction.

Nous engageons de même nos collègues à se conformer non seulement à l'exposé de cette méthode, mais encore à faire, dans chaque leçon, tous les exercices prescrits dans l'ordre où ils sont indiqués et sans en négliger un seul. Il suffit seulement pour cela de franchir fidèlement chaque étape du livre.

Ces exercices trouveront une application dans l'étude méthodique des chants prescrits dans le manuel. A côté de ceux-ci, quelques autres de plus grande étendue, placés à la fin du livre, s'étudieront par simple audition, pour rehausser le charme des leçons.

Le cours de M. Chappuis, avons-nous dit, a été excellent, et nous nous en voudrions de ne pas remercier une fois encore, publiquement ici, notre distingué professeur, aux enseignements duquel nous aurions voulu consacrer une plus large place dans ce rapport.

Mais le temps passe et d'autres souvenirs se présentent à notre pensée, nombreux et agréables.

Poursuivons donc. M. Jaquet, notre aimable professeur, a déployé, dans les conseils donnés sur sa *méthode de gymnastique*, l'activité, l'énergie, l'entrain dignes d'un si excellent maître, mû par la noble ambition des progrès à accomplir dans l'art de la gymnastique.

Tous les participants du cours sont devenus ses élèves et ont fait successivement les exercices variés suivants, qui nous amènent à vous présenter, Mesdames et Messieurs, les programmes des trois premières années scolaires.

Les exercices de gymnastique de première année ont pour but de donner aux enfants le plus de mouvement possible et d'éveiller en eux une saine gaité. On n'emploiera pas encore les commandements effectifs. On commence par :

Placer les élèves sur 1 rang par ordre de grandeur.

Rompre le rang en faisant atteindre un but indiqué par le maître. Reforme le rang.

Marche ordinaire ou pas cadencé sans tenir compte de la droite et de la gauche.

Marche sur place.

Marche des bébés ou pas raccourci sur la pointe des pieds.

Marche au pas des géants.

Placer les élèves sur le cercle et faire les marches précédentes sur le cercle.

Exercices d'entraînement, comprenant les différents pas étudiés combinés avec les mouvements des bras.

Exercices de repos, comprenant le pas cadencé avec mains aux hanches ou derrière le dos.

Sautillements.

Exercices d'imitation.

Voilà le champ d'activité du premier semestre.

Le deuxième semestre comprend : Répétition des exercices précédents pour s'assurer que les élèves ont suffisamment compris ces différentes combinaisons, puis l'on aborde les exercices nouveaux suivants :

Balancements des pieds avec moulinet des bras en chantant.

Ronde facile.

Tourner à droite et à gauche sur le cercle, aux différents pas avec bras en arceaux.

Extension des bras. Jeux.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les exercices de la deuxième année que voici :

Commandements effectifs, marche au pas, position normale exigée.

Alignement, distinguer la gauche de la droite.

Marche au pas, en frappant tous les premiers de 4 ou 8 pas.

Marche en dessinant les angles, au moyen de points et de petits drapeaux.

Marche circulaire ou serpentine.

Pas rompu à gauche et à droite.

Pas de galop lent.

Pas de gymnastique.

Planches d'assaut à monter et à descendre en répétant, dans cet exercice, tous les pas étudiés.

Pas changé et pas changé sautillé.

Tour de main à droite et à gauche.

Saut à la corde.

Voici pour terminer les exercices de troisième année :

Pas en arrière, pas de retour et pirouette.

Exercices sur les planches et sauter.

Formation du rang par 2 et par 4.

Mouvements des bras pour imiter la nage.

Flexions du torse.

Formation du carré. Exercices en canon.

Compléter la ronde étudiée en première année.

Nouvelle ronde à étudier, chaîne des dames. Jeux.

Ces différents exercices, rapidement exécutés, nous ont donné une idée générale de tous les mouvements praticables dans les trois premières années, et nous allons par la suite en faire notre profit, avec l'espoir d'arriver à des résultats aussi satisfaisants que M. Jaquet.

Pour le cours de dessin, notre professeur, M. Renk, s'en est tenu au guide excellent qu'il a traduit de M. Wenger, du progymnase de Thoune. Rien de très

spécial n'a été traité pour l'enseignement de cette branche dans les deux premières années, puisqu'il laisse pleine liberté au maître. Mais, ce qui pourrait se recommander, serait de faire tracer aux enfants des esquisses d'objets ou d'animaux faciles à reproduire. Les premiers essais seront sans doute défectueux, mais la pratique aidant, les élèves arriveront sans doute à un heureux résultat.

En ce qui concerne les matières des années scolaires suivantes, nous ne saurions nous y arrêter, car ce que nous pourrions dire ou recommander serait superflu, le manuel étant le guide sûr et fidèle du maître.

Du reste, Mesdames et Messieurs, avec M. Renk nous n'avons parcouru du cours que le programme de troisième année, dont nous vous soumettons quelques planches, exécutées par nous durant les leçons, utiles auxiliaires du travail des élèves qui pratiqueront d'après cette méthode. Tenant compte du nombre restreint des heures de dessin, 8 seulement, on ne saurait appuyer assez sur le mérite de notre dévoué professeur, qui a su en un temps très limité, nous initier si bien à cet enseignement.

Mais, indépendamment des cours, les instituteurs et institutrices réunis dernièrement à Porrentruy, ont eu l'avantage d'assister à des conférences dont nous nous faisons un plaisir de dire ici le plus grand bien, et c'est justice.

Ces conférences, d'un choix judicieux, excellemment appropriées, se trouvaient échelonnées sur chacun des jours d'œuvre. Toutes ont été goûtées, plusieurs avec enthousiasme.

Les conférenciers, plein de sollicitude et de dévouement, nous ont fait passer d'agréables heures, dont les assistants garderont le plus agréable souvenir.

À étudier et à observer tant de choses, à consulter tant de méthodes, le temps s'est envolé, la clôture du cours est arrivée, trop prompte à notre gré, car tous nous avons pris goût, décidément, à ces échanges d'idées, grâce auxquels on apprend à se mieux connaître et l'on puise les forces nécessaires à la lutte pédagogique de chaque jour.

Aujourd'hui, le cours n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir qui restera vivant au cœur de ceux qui ont pu jouir en plein de l'excellente hospitalité de notre Ecole normale jurassienne, et se prélasser, durant leurs moments de loisir, aux chauds rayons d'un bon soleil d'août, dans les allées ombreuses et parfumées du jardin botanique.

Aussi, en terminant cet aperçu trop bref, et que nous eussions voulu rendre plus expressif et plus attrayant, pensons-nous bien faire, Mesdames et Messieurs, en réitérant nos remerciements aux organisateurs du cours normal de 1901, aux professeurs et conférenciers, dont le dévouement et la cordialité ne se sont jamais démentis.

Nous espérons que le cours portera de bons fruits, qu'il sera bientôt suivi d'autres réunions analogues, pour le plus grand avantage des membres du corps enseignant, et aussi, et surtout en vue du développement plus rationnel et toujours plus parfait de nos milices scolaires jurassiennes. B. B.

Le mot de la fin. — Au théâtre, pendant l'entr'acte, une dame à chapeau géant, assise au premier rang du balcon, cause avec une amie.

— C'est aujourd'hui mon anniversaire, dit-elle; me voilà avec une année de plus sur la tête.

Un spectateur assis derrière elle, saisissant la balle au bond: — Ah! madame, si vous n'aviez que ça sur la tête.

A nos lecteurs.

Le manque de place ne nous permet pas de publier aujourd'hui les réponses aux questions posées page 96 du journal. Elles paraîtront au prochain numéro.